

quite, l'industrie et l'amour du travail, ils se trouvèrent bientôt tous en état de subsister.

Il parut, au mois d'Avril de cette année, une nouvelle comète, en forme de lince, selon que s'exprime notre auteur, qui suivait le soleil couchant, et disparaissait, dès que la lune était levée. Le peuple crut qu'elle lui avait annoncé quelques secousses de tremblement de terre, qui se firent sentir, quelque tems après, et des maladies, qui coururent, l'automne suivante. Il avait aussi beaucoup appréhendé pour sa récolte, qui néanmoins fut des plus abondantes.

Cette même année, M. Talon repassa en France, pour des affaires de famille, qui rendaient sa présence nécessaire à Paris, et à cause de certains mécontentemens qu'il avait eus en Canada, et qui lui faisaient désirer de s'en éloigner pour un tems. Il paraît qu'il avait, en croyant avoir à se plaindre des manières de M. de Courcelles à son égard; ce général, suivant l'historien qui nous sert de guide, à d'excellentes qualités joignait quelques défauts, dont un des plus marqués était de manquer quelquefois d'activité, et de ne vouloir pas néanmoins qu'on y suppléât, lorsque les affaires paraissaient l'exiger. D'un autre côté, M. Talon croyait pouvoir aller toujours son chemin, sans la participation ou l'aveu du gouverneur, lorsqu'il craignait un retardement préjudiciable au service du roi et au bien de la colonie. Il paraît aussi que M. de Courcelles n'était pas toujours d'un commerce aisé, et qu'il n'approuvait pas les ménagemens qu'on semblait avoir pour le clergé, contre lequel il s'était laissé un peu-prévenir.

M. Talon eut pour successeur, *ad interim*, M. DE BOUTEROUÉ, à qui il fut particulièrement recommandé de modérer sagement la trop grande sévérité des confesseurs et de l'évêque, et de maintenir la bonne intelligence entre tous les ecclésiastiques du pays.— De fortes et nombreuses réclamations avaient donné lieu au premier article des instructions de M. De Bouteroué; mais le dernier, suivant notre historien, n'était fondé sur aucune plainte, l'union étant parfaite alors entre tous les corps qui composaient le clergé séculier et régulier.

L'année 1669, fut pour le Canada, une des moins fécondes en évènements importants, ou même en incidens remarquables. Ce fut en 1670, que fut consommée l'affaire de l'érection de Québec en évêché. Cette affaire, qui était depuis longtems sur le tapis, avait trainé en longueur, en conséquence des grandes contestations qu'il y avait eu sur la dépendance immédiate du St. Siège, dont le pape (CLÉMENT IX,) ne voulut jamais se départir. Cette dépendance immédiate de Rome, à laquelle le roi consentit; à la fin, n'empêcha pourtant pas que l'évêché de Québec ne fût uni à l'église de France, en la même manière que celui du Puy, qui relevait aussi, immédiatement du St. Siège. M. de Laval fut obligé de passer en France, afin de demander au roi de l'argent